35e ANNEE N° 2834 — PARAIT LE SAMEDI — 3 JANVIER 1925

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,50
Réclames (la ligne).....0,80
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LE SISTERON-JOURNAL
A ses Lecteurs et Amis

LETTRE DE PARIS

Le forfait exclut-il la tenue d'une comptabilité ?

Le nouveau projet de loi déposé par M. Clémentel, Ministre des Finances, devant le Parlement, portant fixation du budget général de l'exercice 1925, prévoit que :

« seront obligatoirement assujettis à « l'impôt sur les bénéfices commer- « ciaux et industriels, d'après leur « bénéfice net déterminé dans les « conditions fixées par l'article 4 de « la loi du 31 juillet 1917, les contri- « buables dont le chiffre d'affaires « annuel excède 200.000 francs s'il « s'agit de redevables dont le com- « merce principal est de vendre des « marchandises, denrées, fournitures « et objets à emporter ou à con- « sommer sur place ou de fournir « le logement et 40.000 francs s'il « s'agit d'autres redevables.

» Les contribuables visés à l'alinéa « précédent seront tenus de remettre « au Contrôleur des Contributions « directes, dans le délai prévu par « l'article 4 de la loi du 31 juillet « 1917, modifié par l'article 4 de la « loi du 30 juin 1923, un résumé « de leur compte de profits et pertes « de l'année précédente et de four- « nir à l'appui, lorsqu'ils y seront « invités. toutes les justifications né- « cessaires. Pour établir l'imposition, « le Contrôleur pourra demander aux « intéressés tous les renseignements « dont il aura besoin.

« Le contribuable qui se sera abs- « tenu de fournir son compte de pro- « fits et pertes ou qui ne produira « pas à l'appui des justifications « suffisantes sera taxé d'office, sans « préjudice, pour l'intéressé, du « droit de réclamer par la voie con- « tentieuse, après l'émission du rôle « et sa cotisation sera majorée de « moitié. »

Donc, à partir du 1er janvier 1925 tous les contribuables visés dans l'article de loi ci-dessus seront obligés de tenir une comptabilité régulière car ils devront être imposés d'après leur compte de pertes et profits.

Voilà donc la question réglée pour les commerçants susvisés.

Quant à ceux dont le chiffre d'affaires est inférieur à 40.000 francs et qui, d'après la loi du 16 avril 1924, ont été placés au régime forfaitaire, autant pour leur chiffre d'affaire que pour leurs bénéfices commerciaux et industriels, sont-ils, eux, obligés d'avoir une comptabilité ?

D'après la loi du 16 avril 1924, ils n'étaient tenus à produire aucun livre mais ils restaient assujettis pour l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels à l'application d'un coefficient unique, coefficient que nous ne connaissons pas encore et lequel, certainement, en raison du besoin constant de nos finances, sera un coefficient très élevé

Il apparaît, d'ores et déjà, que pour pouvoir réclamer utilement, il fallait produire des justifications démontrant que la taxation était trop élevée et pour produire ces justifications, il n'était qu'un seul moyen : la tenue d'une comptabilité

Quant au forfait sur le chiffre d'affaires, il est revisable au gré du contribuable et au gré de l'Administration. Il commence déjà à être revisé par l'Administration, et si celle-ci impose au contribuable un chiffre d'affaires plus élevé que celui qu'il fait réellement, il faudra bien également qu'il puisse démontrer par ses livres qu'il est trop imposé.

En tout cas, le nouveau projet Clémentel contient une menace très sérieuse vis-à-vis des commerçants faisant moins de 40.000 francs d'affaires. Il modifie, en effet, en ce qui concerne la cédule des bénéfices commerciaux et industriels, la loi du 16 avril dernier.

Les contribuables visés pourront dans les trois mois qui suivront la promulgation de la nouvelle loi de finances, renoncer au mode spécial de taxation prévu à leur égard par l'article 3 de la dite loi pour être assujettis à l'impôt d'après leur bénéfice réel.

Il est donc dès maintenant laissé à la latitude de tous les commerçants, quel que soit leur chiffre d'affaires, de déclarer leur bénéfice net d'après leur compte de pertes et profits. Mais, et c'est là où j'attire tout spécialement l'attention des petits commerçants, ceux qui n'auront pas dénoncé le forfait en matière bénéfices commerciaux et industriels, se trouveront assujettis obligatoirement à ce forfait et ce pendant une période de cinq années sans pouvoir rien modifier.

En d'autres termes, le contribuable qui sera taxé par l'application d'un coefficient à son chiffre d'affaires, n'aura pas le droit de demander, s'il est trop imposé, la revision de sa taxation en produisant comme justification sa comptabilité, puisqu'il s'engage volontairement pendant cinq années à subir l'application du coefficient.

Or, il se peut que dans le courant d'un temps aussi long, une ou plusieurs années se trouvent déficitaires Il faudra malgré tout que le contribuable qui n'a pas dénoncé le forfait subisse la même imposition, qu'il ait beaucoup, peu, ou point de bénéfices. Il sera ainsi fortement lésé comparativement à celui qui prudemment dénoncera le forfait pour produire chaque année son bénéfice net, et qui sera toujours taxé d'une façon équitable puisqu'il donnera comme base de taxation le produit net et réel de son exploitation.

Il y a encore dans le projet Clémentel un passage, c'est celui qui vise la taxation sur la plus-value réalisée sur un fonds de commerce.

Cette taxation qui doit s'appliquer suivant certaines modalités, ne pourra être discutée que par la production de pièces et livres comptables.

En outre, le Gouvernement a déposé un projet de loi qui est de beaucoup le plus dangereux, c'est celui tendant à réprimer la spéculation illicite.

Et à ce sujet, une des transactions qui a le plus contribué à des poursuites judiciaires, est certainement la vente des fonds de commerce.

Il faudra, pour bien déterminer le prix de vente d'un fonds, connaître le bénéfice net que faisait ce fonds au moment de la vente. Or, comment connaître un bénéfice net si l'on ne tient pas de comptabilité ?

Vous ne pourrez utilement discuter qu'avec l'appui d'écritures en règle. Si non, vous aurez toujours tort, autant en matière fiscale que devant les tribunaux

J. Q.

Office départemental agricole

Les agriculteurs désireux de bénéficier des ristournes prévues par la loi du 22 décembre 1924 devront faire parvenir à l'Office agricole à Digne, 9, rue Colonel Payan et avant le 15 janvier 1925 dernier délai, leurs factures afférentes aux achats d'engrais azotés qu'ils auront effectués du 1er au 31 décembre 1924 inclus.

Pourront seuls bénéficier de la ristourne les engrais suivants :

Sulfate d'ammoniaque, chlorydrate d'ammoniaque, urés, cyanamide, nitrate de chaux, nitrate d'ammoniaque.

Les factures devront porter le nom et l'adresse du vendeur, le nom et l'adresse de l'acheteur, la nature de l'engrais, son dosage en azote et sa provenance, la date de livraison, la quantité livrée et le prix aux 100 kilogs.

Ces factures devront être acquittées par le vendeur et oblitérées au timbre de quittance règlementaire.

Toute facture qui ne sera pas établie conformément à ces indications, qui sera surchargée ou raturée ou qui parviendra à l'Office après le 15 janvier 1925 sera considéré comme nulle et non avenue.

En ce qui concerne les ristournes à attribuer en 1925, MM. les agriculteurs auront intérêt à transmettre leurs factures à l'Office dès que le vendeur les leur aura délivrées, afin d'éviter tout retard dans le règlement des primes.

Chronique Electorale

Les Elections du 11 Janvier

Les électeurs du canton de Sisteron sont convoqués le dimanche 11 Janvier 1925 à l'effet d'élire un Conseiller général.

* * *

La personnalité qui sera élue le 11 Janvier n'exercera ses fonctions que pendant une période de courte durée, c'est à-dire jusque vers le mois de Juillet, époque à laquelle auront lieu de nouvelles élections cette fois pour une durée de six années consécutives, sauf imprévu.

L'année 1925 sera pour nous une année fertile en élections, Outre l'élection du 11 janvier prochain nous aurons à voter pour les élections municipales

© VILLE DE SISTERON

du mois de mai qui paraît-il seront chaudes, après viendront celles du Conseil général au mois de Juillet tandis que dans l'arrondissement on votera pour le Conseil général et le Conseil d'arrondissement.

* * *

Les élections qui vont avoir lieu dans le canton de Sisteron n'ont pas, jusqu'ici, provoqué la multitude de candidats que l'ont voit aux approches de ces manifestations politiques.

Si plusieurs noms sont cités il faut généralement faire une sélection et en retenir un ou deux. A l'heure actuelle deux noms retiennent l'attention des électeurs mais aucun ne prend allure de candidature sérieusement lancée, aucune ne voulant affronter la lutte pour une durée si limitée.

Nous sommes donc à la période de tatonnement et de réflexion et cependant le temps presse. De l'allure dont vont les affaires il ne nous paraît pas improbable que le conseiller général sortant, — pour l'élection du 11 — ne trouve aucun adversaire devant lui, parce que ceux qui pourraient tenter la chance contre M. Jourdan sont sujets à des fluctuations de hauts et de bas qui les rend hésitants : c'est regrettable car un grand nombre d'électeurs n'attendent que le OUI sacrementel pour prendre position derrière la candidature locale que l'ont voyait poindre ces jours-ci.

Il est vrai que dans le délai des huit jours qui restent à courir de courageuses candidatures que l'on ne prévoit pas peuvent surgir et battre en un tour de main, sur le terrain local et politique, celui qui paraît le plus enraciné. Cela s'est déjà vu.

SUIRAM

ECHOS & NOUVELLES

Les Jouets

C'est la belle période de l'année pour les enfants et... pour les marchands de jouioux. Et ce qui fait la joie des uns fait la fortune des autres. Entente complète.

Elle a, du reste, toujours existé, car il y eut en tout temps, et partout des artisans pour fabriquer, des commerçants pour vendre, des bambins pour recevoir des jouets.

Il y a des milliers et des milliers d'années on distribuait déjà, lors des fêtes, aux petits Egyptiens, des jeux exactement pareils à ceux d'aujourd'hui : balles élastiques, pantins à ficelles, animaux articulés en bois.

En Grèce, Archytas était l'inventeur d'un joujou fameux, une colombe qui volait, dont on fit d'innombrables imitations.

Des sépultures d'enfants, du début du christianisme, on a retiré une quantité d'objets fort curieux. La tendresse des parents avait tenu à placer à côté de celui qui leur était ravi sitôt, les choses avec lesquelles il s'amusait pendant sa courte existence : des poupées, des cerceaux, des « ménages » des toupies qui rappellent de près ceux d'à présent.

Rabelais raconte qu'au moyen âge et ensuite de son temps, les garçonnets confectionnaient eux mêmes, avec des noix de petits moulins actionnés par un fil s'enroulant ou se déroulant autour d'un axe qui traversait les deux parois de la coque.

Pendant les troubles religieux et guerriers du seizième siècle, le tambour eut beaucoup de succès.

Sous Louis XIII la poupée mousquetaire fit fureur. Les spécimens qui en sont restés offrent un modèle de minutie dans le costume et le détail.

C'est d'ailleurs un fait qu'à travers les siècles il n'y a guère que deux catégories de jouets : ceux que l'on pourrait appeler classiques, fondamentaux, les plus simples, et les autres, plus compliqués, qui reflètent un point des préoccupations, des habitudes, des préférences d'une époque, d'un pays.

En Egypte on donnait des crocodiles miniature. De nos jours on fait cadeau de jouets scientifiques, les seuls que les anciens n'aient pas connus.

Complicité inattendue

Il y a quelques semaines, un cambriolage assez singulier et dont on n'a pas parlé a eu lieu dans une localité des bords de la Marne. Voici comment les choses se sont passées.

Il faisait grand jour. Une vaste voiture de déménagements arriva, accompagnée de quatre individus vêtus à peu près comme de bons et braves déménageurs, devant une somptueuse villa dont portes et fenêtres étaient closes. Sans trop de difficultés, les hommes entrèrent, puis, sans hâte suspecte, avec beaucoup de naturel, ils choisirent les plus beaux meubles et les déposèrent avec soin dans la voiture. Bientôt, vint le tour du piano, qui était de bonne marque, mais un peu lourd ; les cambrioleurs n'arrivaient pas à le hisser dans le fourgon.

Alors, un aide précieuse s'offrit aux hardis malfaiteurs dans la personne du... garde champêtre du lieu ; celui-ci, qui passait par là, voyant les difficultés auxquelles se heurtaient les « déménageurs », leur donna obligeamment un coup de main. On eut, enfin, raison du piano...

Après quoi, les quatre compagnons et le représentant de l'autorité allèrent boire un « blanc » chez le marchand de vin voisin.

Ce n'est que huit jours plus tard que les habitants de la localité et le garde champêtre apprirent qu'ils avaient assisté à un cambriolage opéré selon les toutes dernières méthodes.

15.300 Monuments aux Morts

Il existe actuellement en France quinze mille trois cents communes qui ont élevé des monuments à la gloire de leurs enfants morts à la guerre. La plupart de ces monuments sont érigés sur la place publique ; bien peu se trouvent dans le cimetière. Un très grand nombre de ces communes, pour ne pas dire toutes ont profité de la faculté que leur donnait la loi du 25 octobre 1919 d'avoir recours à l'Etat pour les aider à l'érection du monument. En quatre années, le Trésor public a dépensé de ce fait plus de 12 millions. Le gouvernement a jugé que le délai accordé aux municipalités pour demander une subvention avait assez duré. Et, par mesure d'économie, ces subventions seront supprimées à partir de 1925.

Les très grandes villes n'ont sollicité aucun concours de l'Etat. Les monuments inaugurés ont été édifiés par souscription publique avec l'aide des administrations municipales.

(*d'Excelsior*)

Qui veut être fonctionnaire

Les fonctions publiques sont l'objet de demandes toujours très nombreuses. Voici les faits révélés par le Journal Officiel pour l'année 1924.

Perception 100 places offertes, demandes 889. — Commis de trésoreries 354 places offertes, demandes 1469. — Facteurs ruraux 270 places : demandes 2515. — Contributions indirectes 246 places, demandes 3400. — Dans une seule compagnie de chemins de fer 1300 places, demandes 26 450.

Comprenne qui pourra cette ruée vers le fonctionnarisme, alors que ce dernier se plaint de ses traitements et de ses retraites.

Chronique Locale

SISTERON

Impôt sur les automobiles.

L'impôt sur les automobiles sera perçu à la mairie, le vendredi 2 janvier 1925. Il est rappelé que cet impôt est payable d'avance.

Impôt sur le chiffre d'affaires

L'impôt sur le chiffre d'affaires sera perçu à la mairie les lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 janvier prochain.

Tous les redevables doivent se présenter.

Pour le renouvellement des forfaits les redevables doivent être porteurs de leur chiffre d'affaires de l'année 1924. Les demandes de forfait doivent être faites avant le 31 janvier 1925.

Chevaux, voitures et automobiles.

Les propriétaires sont tenus à en faire la déclaration à la mairie avant le 15 janvier. Plusieurs véhicules ont changé de résidence, en faire la déclaration à la mairie dans les mêmes délais.

Listes électorales.

Les intéressés qui désirent être inscrits sur la liste électorale doivent se présenter à la mairie munis du certificat de radiation de leur ancienne résidence.

Sisteron-Vélo.

Jeudi dernier notre 2e équipe a fait match nul sur le terrain de Laragne contre l'équipe correspondante de Laragne-Sports.

Demain, sur le terrain de la Maisonnette, à 14 heures, grand match contre la 2e équipe de la Provençale de Manosque et du Sisteron-Vélo.

Accident de chasse.

Jeudi 1er janvier, dans l'après-midi, un chasseur inconnu jusqu'ici qui chassait sur le plateau de Solihet, voyant bouger des broussailles et croyant avoir à faire à une pièce de gibier a tiré malencontreusement et a atteint M. Joseph Lieutier, propriétaire au même quartier, à la jambe et au genou.

Le Docteur Robert appelé en toute hâte a prodigué ses meilleurs soins au blessé qui a été transporté chez son frère à Sisteron. La blessure quoique assez grave ne met pas les jours Joseph Lieutier en danger.

Casino-Cinéma.

La Direction toujours soucieuse de fêter sa nombreuse et fidèle clientèle s'est assurée la programmation d'une série de grands films choisis dans la liste des super-productions.

Vu l'importance de ces programmes le prix d'entrée est fixé à 3 frs. parterre et 2 francs les galeries.

Voici le programme de la soirée de ce soir et de la matinée de demain dimanche à 3 heures :

Les mœurs des poissons, documentaire ; *L'autre aile*, grand drame ; *Le baiser camouflé*, comique.

1er de l'An.

A l'occasion du jour de l'an les *Touristes des Alpes* donnaient à l'Eldorado un magnifique bal qui a obtenu un plein succès.

Casino Bal

Par suite d'une indisposition du chef d'orchestre d'Aix, le bal qui devait avoir lieu ce soir est renvoyé à une date ultérieure.

© VILLE DE SISTERON

A l'occasion des fêtes de la Noël et du Jour de l'An

La Maison **Brouchon**, confiserie, rue Saunerie, informe son aimable et nombreuse clientèle qu'elle aura cette année un choix considérable et nouveau de bonbons, chocolats, fondants, **NOUGATS**, etc. etc. de qualité irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La maison rappelle ses **Gâteaux des Rois** spécialité si appréciées et son **Véritable Sisteronnais** dont la réputation n'est plus à faire.

D'avance la maison remercie les personnes qui comme par le passé voudront bien l'honnorer de leur confiance et fera tout son possible pour leur donner entière satisfaction.

ÉTAT-CIVIL

du 19 Décembre au 3 Janvier 1925

NAISSANCES

Paul Baptistin Sube, à l'Adrech.

Marcelle Emilie Moullet à Chaterusse.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

MARIAGES

Néant.

Décès

Marcelle Boggero, 12 ans, à l'hôpital.

Victorine Bruyère, sœur trinitaire, 72 ans hôpital.

Blanc Gabriel, cordonnier, 76 ans. rue Droite

CHATEAU-ARNOUX

La vente de deux chevaux et d'un matériel agricole qui devait avoir lieu à Château Arnoux, le 28 décembre, a été renvoyée au dimanche 4 janvier pour cause de mauvais temps.

Vol dans une église.

Des individus se sont introduits à l'aide d'effraction dans la chapelle de St-Jean Ils y ont renversé les gradins de l'autel, la statue qui le surmontait et brisé les vases. En se retirant, les malfaiteurs ont emporté un tapis neuf d'une valeur de 80 frs.

SAINT-AUBAN

Accident en gare.

En traversant, samedi, la voie du chemin de fer, le sieur Pablo Sanchez a été pris en écharpe par le train et a eu la jambe droite ecrasée et contusionné sur tout le corps. Le blessé a été transporté en toute hâte à l'hôpital de Digne.

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Ba.-Apes).*

Assurance contre la Maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, en quelque sorte, contre la maladie en faisant usage de la Poudre Louis Legras, ce précieux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament qui prévient toute aggravation, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 frcs 05 (impôt compris) adressé à **Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, à Paris.**

R. C. Seine 65463

Etude de Me SIAUD Julien

Huissier à Volonne (B.-Alpes)

VENTE

aux Enchères Publiques

Le **Dimanche 4 janvier** mil neuf cent vingt cinq, **à 10 heures à Font-Robert**, près de la gare de Château-Arnoux, de

Un Cheval, couleur rouge, 12 ans Mise à prix : **Deux mille francs.**

Un Cheval, couleur noire, 18 ans environ, Mise à prix : **Six cents fr.**

En outre il sera vendu environ **3 000 kilos de foin, 3 00 kilos de blé, grains divers, pommes de terre, lieuse** et autres instruments agricoles, etc., etc..

Cette vente est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Juge commissaire de Marseille en date du 10 décembre 1924.

Visiter sur place.

Le 14 0/0 sera perçu en sus du prix de vente.

Signé : **SIAUD.**

Bonne Occasion

SALLE A MANGER MODERNE

en marqueterie

comprenant : buffet, desserte, six chaises, table ronde avec rallonge, sellette ; une cuisinière.

S'adresser à M. SAGNAIL, Sisteron

Etude de Me Aimé BERTRAND

huissier à Sisteron (B-A)

VENTE

par suite de Saisie-Exécution

Il sera procédé le **Samedi 10 Janvier 1925**, jour de marché, à **11 heures, à Sisteron**, sur le **Champ de foire**, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de :

Un cheval rouge, 12 ans environ, 1 m 68 environ.

Un mulet bai, 15 ans environ, 1 m. 58 environ.

Deux harnais en mauvais état.

Un tombereau en bon état 1 m,

Un tombereau en mauvais état de 0 m, 60 m.

Signé : BERTRAND.

BIBLIOTHÈQUE PLON

LA "PETITE MADEMOISELLE"

ROMAN

par

HENRY BORDEAUX

de l'Académie Française

Dans les jeux, parfois si cruels, de la politique et de l'ambition, la femme a toujours apporté un élément de haute pitié, supérieur aux égoïsmes déchaînés et aux conflits d'intérêts. Où son cœur a prononcé, là est son devoir estime-t-elle. Et la tragédie classique d'Antigone n'est que la mise en scène de cette vérité morale. L'œuvre de l'éminent académicien qui vient d'entrer dans une collection destinée à vulgariser les plus nobles inspirations de la littérature contemporaine, illustre d'un exemple frappant la nécessité d'une direction affective de l'humanité, confiée à la femme, qu'avait proclamée Auguste Comte. Nous sommes au temps des inventaires et des expulsions de bons frères et de bonnes sœurs Comment un jeune snob, bien doué, mais entièrement dominé par la veulerie moderne, issue d'une oisiveté dorée, et habitué à tromper par les sports son besoin d'activité utile, en arrive à envisager la possibilité de se dévouer à une grande cause, à mériter l'amour d'une idéale jeune fille en courant de chevaleresques aventures, au point de faire figure de paladin au siècle des autos rapides, c'est tout le roman. A une action qui ne chôme point se mêlent agréablement l'observation minutieuse des mœurs d'une petite ville historique, l'analyse complète de l'état d'âme des générations nouvelles à la veille de la guerre, le tout serti dans un récit qui est la vive dramatisation d'un problème de consscience demeuré actuel comme l'éternelle lutte de l'ombre et de la lumière.

Un volume in-16, sous couverture illustrée de la

BIBLIOTHÈQUE PLON

Prix de chaque volume, 3 fr Par poste : 3 f. 50

En vente chez Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris-6e, et dans toutes les bonnes librairies.

LES

ALMANACHS

du P. L. M.

du PETIT PROVENCAL

Ainsi que les

AGENDAS

de COMMERCE et de POCHE

sont en vente à l'Imprimerie Librairie **Pascal LIEUTIER**, Sisteron.

Souffrez-vous ? de l'estomac, des intestins, du foie, du diabète, de l'albumine.

ESSAYEZ et COMPAREZ

le Pain, les Flûtes

'SUPREME'

au Gluten

BERTRAND, Lyon

Dépôt exclusif pour Sisteron :

Confiserie BROUCHON

CABINET DENTAIRE DE SISTERON

12, Rue de Provence — Téléphone 46

Ancien Cabinet Casagrande

H SAUMUR, SUCCESSEUR

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de la Faculté de Paris

POSE DE DENTS SANS DOULEUR

Avis important : Le Cabinet Dentaire est ouvert tous les jours de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h. 30 exceptés les mercredi, jeudi et dimanche.

TUBERCULEUX BRONCHITEUX Chroniques facilement et à peu de frais Guéris par Elixir et Révulsifs Dupeyroux. Méthode gratis et franco sur demande au Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, avec nombreuses attestations et Questionnaire pour *Consultation Gratuite.*

PLUS de TACHES d'encre

PLUS de SURCHARGES

PLUS de RATURES

en employant

LE CORECTOR

qui ne jaunit ni n'abime le papier.

Indispensable dans tous les bureaux

Le CORECTOR est en vente à l'Imprimerie-librairie P. LIEUTIER, rue Droite, Sisteron.

AGENCE des ALPES

A VENDRE

Belle villa, 8 pièces et jardin clos. Prix 45.000

Autre villa à Sisteron, 5 pièces, jardin clos. Prix 45.000

Autre villa à Sisteron, 4 pièces avec jardin clos. Prix 30.000

Autre villa à Sisteron, 4 pièces Prix 30.000

Fonds de patisserie, boulangerie bien achalandée, long bail, dans jolie petite ville.

Fonds de modiste dans belle ville, long bail et logement.

A LOUER

Divers immeubles en ville.

Une superbe chambre meublée.

S'adresser à M.

CLEMENT

agent général d'assurances

rue Droite, **Sisteron** (B-A)

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

GRAND ILLUSTRÉ QUOTIDIEN à 20 cent.

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements ...	18 frs	34 frs	65 frs

Spécimen franco sur demande. - En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites fort intéressantes.

DIMANCHE-ILLUSTRÉ

EXCELSIOR-DIMANCHE

Magazine illustré en couleurs 16 pages ..... 25 cent.

	SIX MOIS	UN AN
France, Colonies et Etrangers européens	6.50	12 frs
Belgique et Luxembourg	7.50	14 frs
Etranger	13 frs	25 frs

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les cellules nerveuses, augmente les globules rouges du sang, tonifie la moëlle épinière, et les organes essentiels. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui redonne de la vie à tout organe malade et procure un sang riche, base de la santé. Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le PHOSPHANOL ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le PHOSPHANOL existe en élixir et en cachets. Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir — PARIS — et toutes Pharmacies

En vente à la pharmacie BŒUF, Sisteron

© VILLE DE SISTERON

LOCATION D'AUTOMOBILES

Garage BUES,

SISTERON — **Téléphone 18.**

R. C. Sisteron N° 82.

En vente à la librairie LIEUTIER

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mlle REBATTU, vendeuse et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

Lincoln *Ford* **Fordson**

VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

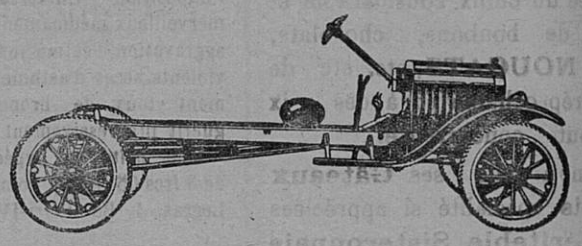

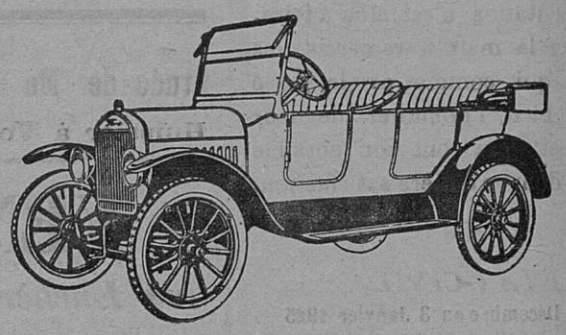

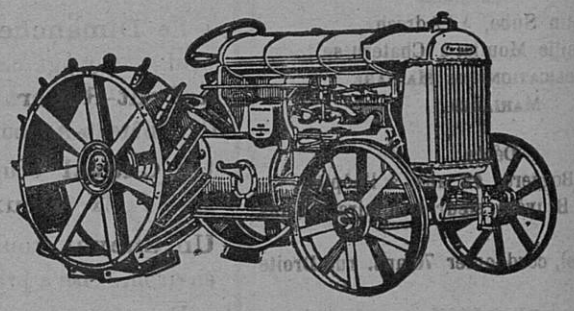

AUTOMOBILISTES !

Voulez-vous avoir entière satisfaction dans le choix de votre voiture, de votre camionnette qui vous servira pour vos déplacements ou au transport de marchandises.

Achetez une FORD

La voiture au meilleur marché qui donne le meilleur rendement. 10 litres d'essence aux 100 kilomètres.

Exposition de voitures neuves de différents modèles tous les samedis et jour de foire chez l'agent, Rue de Provence

Garage Moderne — Françis JOURDAN

MAGASIN DE CHAUSSURES

Ancienne Maison CHASTEL

E. JULIEN

Rue Saunerie — SISTERON — Près de la Poste

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Grand assortiment de **Chaussures** de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

R. C. Sisteron 20.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON